

## Pourquoi investir maintenant?

On investit pour pouvoir profiter du style de vie auquel on aspire pour soi-même et pour sa famille. Aujourd'hui, en raison de la volatilité des marchés, plusieurs investisseurs hésitent à élaborer un plan, à revoir le plan qu'ils ont déjà, ou encore à prendre des décisions financières importantes. Cependant, en vous retirant du marché, vous risquez de rater des occasions d'atteindre vos principaux objectifs financiers.

### Appliquez les quatre principes de base

En matière de placements, il est toujours important de s'assurer de la solidité des éléments fondamentaux, même si ce n'est pas toujours chose facile. Votre conseiller *Scotia* peut vous aider à tirer le maximum de vos options de placement et à atteindre vos objectifs financiers. Il se penchera d'abord sur les principes de base en matière de placement :

- 1. Élaboration d'un plan/Revue de votre plan :** Avec l'aide de votre conseiller *Scotia*, élaborer un plan adapté à vos besoins, pour lequel vous passerez en revue les trois autres principes : diversification, discipline et moyenne d'achat.
- 2. Diversification :** Passez en revue la composition de votre portefeuille de placement pour vous assurer qu'il est bien diversifié, en fonction de votre tolérance au risque et de votre horizon de placement.
- 3. Discipline :** Soyez discipliné et respectez votre plan afin de favoriser l'atteinte des résultats escomptés.

### Conseil fiscal : Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire

Vous pensez entreprendre des rénovations domiciliaires? C'est peut-être le bon moment de le faire pour profiter du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD) annoncé par le gouvernement fédéral lors du dernier budget. Le CIRD est un crédit d'impôt d'un maximum de 1 350 \$ valide durant l'année d'imposition 2009 sur les dépenses admissibles engagées entre le 27 janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> février 2010.

- 4. Moyenne d'achat :** Il s'agit d'une stratégie efficace pour tirer profit des variations constantes de la conjoncture des marchés.

### Occasion...de diversifier

**Êtes-vous prêt à tirer profit des occasions de croissance à plus long terme?** Si, ces derniers temps, vous avez prudemment placé vos cotisations à votre régime enregistré d'épargne-retraite (RER) dans des produits de liquidités à court terme, vous devriez peut-être songer à modifier vos placements et faire fructifier davantage votre épargne. Votre conseiller *Scotia* peut vous aider à transférer vos placements de produits de liquidités vers des produits axés davantage sur la croissance, comme des fonds communs de placement, susceptibles de dégager un rendement plus élevé à long terme.

**Vous préférez laisser des experts prendre les décisions de placement pour vous?** Parlez avec votre conseiller *Scotia* à propos de nos portefeuilles de placement. Il s'agit d'une solution unique, bien diversifiée, gérée par des experts de la gestion des fonds communs de placement.

**Vous recherchez des placements garantis?** Votre conseiller *Scotia* peut vous aider à établir une « échelle » de produits à revenu fixe au moyen de certificats de placement garanti (CPG) assortis de différentes dates d'échéance.

L'échelonnement est une stratégie de diversification simple afin de réduire la sensibilité de votre portefeuille aux fluctuations des taux d'intérêt. Lorsque les taux chutent, les CPG à plus longue échéance continuent à tirer profit de taux élevés. Lorsque les taux augmentent, vous pouvez réinvestir aux taux en vigueur les CPG venus à échéance.

À titre d'exemple, plutôt que d'investir, disons, 10 000 \$ dans un CPG à échéance dans cinq ans, vous pourriez investir 2 000 \$ dans cinq CPG venant à échéance dans un, deux, trois, quatre et cinq ans, de sorte qu'une tranche de 20 % de votre portefeuille vienne à échéance chaque année. Lorsqu'un CPG vient à échéance, vous pouvez réinvestir votre placement dans un nouveau produit à échéance dans cinq ans au meilleur taux offert.

**Êtes-vous toujours inquiet par rapport aux marchés?** Votre conseiller *Scotia* peut vous aider à sélectionner les placements les plus sécuritaires, comme des fonds du marché monétaire et des CPG. Ces titres à revenu fixe dégagent un rendement intéressant tout en assurant la protection des sommes investies.

## Occasion...d'être discipliné

Prenez l'habitude de rencontrer votre conseiller sur une base régulière pour assurer un bon suivi de votre portefeuille. Nos outils en ligne faciles à utiliser vous fournissent diverses mises en situation pour vous montrer comment la discipline peut vous aider à rester sur la bonne voie.

**L'Outil Êtes-vous sur la bonne voie** vous présente les avantages à long terme de faire preuve de discipline et de respecter votre plan de placement. Il démontre également les avantages de ne pas liquider vos placements durant les périodes d'incertitude.

**L'Outil Payez-vous d'abord : Objectif épargne** vous aide à rester discipliné en déterminant le montant que vous devez épargner sur une base régulière en vue d'atteindre vos objectifs à court terme, comme vous payer un voyage ou vous constituer une mise de fonds pour l'achat d'une maison.

**L'Outil Payez-vous d'abord : Objectif retraite** vous présente les avantages d'être discipliné en commençant à épargner tôt et à cotiser régulièrement en vue d'atteindre vos objectifs à long terme.

## Occasion...de tirer profit de la moyenne d'achat

L'une des meilleures façons de tirer profit des bonnes occasions sur les marchés est de cotiser régulièrement au moyen de prélèvements automatiques. Verser automatiquement de l'argent à votre RER/placement ou compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est l'une des meilleures façons d'atteindre vos objectifs à plus long terme. Voici quatre raisons :

1. Il est plus facile de réserver régulièrement des petits montants plutôt que de constituer un important montant forfaitaire.
2. Cotiser régulièrement à vos régimes d'épargne vous permet d'acquérir davantage de parts de fonds communs lorsque leur coût est bas. Cette stratégie très efficace s'appelle la moyenne d'achat.
3. Ces prélèvements sont pratiques et faciles à établir. Et vous pouvez modifier le montant de vos cotisations en fonction de vos revenus.
4. Plus vous commencez à investir tôt, plus vous donnez de temps à vos épargnes pour tirer profit de la croissance composée.

Découvrez les nombreux avantages de cotiser régulièrement en essayant le calculateur du programme *Placement CAP*. Vous trouverez tous nos outils sur notre site Web à l'adresse [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

**Que vous soyez de type optimiste ou plutôt prudent en matière de placement, votre conseiller *Scotia* peut vous aider à garder le cap sur vos objectifs et vous suggérer des placements adaptés à vos objectifs de placement à long terme et à court terme. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!**

## Conseil retraite : Pourquoi la consolidation de vos RER est-elle une bonne idée

Vous détenez des comptes RER auprès de différentes institutions financières? Si vous avez plus d'un compte RER, il peut être difficile pour vous de rester au fait de tous les détails relatifs à vos placements. En consolidant vos comptes RER, vous réduisez le nombre de relevés que vous recevrez chaque trimestre, ce qui facilite le suivi pour vous.

La consolidation peut également vous faire économiser si les institutions financières perçoivent des frais administratifs. Et lorsque vous serez prêt à convertir votre RER en un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), le fait de n'avoir qu'un seul RER facilitera énormément le processus. Il est également plus simple d'établir le montant de vos paiements d'un FERR lorsque vous n'avez qu'un régime.

## Commentaires

Nous voulons savoir ce que vous pensez. Comment pourrions-nous améliorer *infoplacements*? Quels sujets aimeriez-vous que nous abordions? Envoyez-nous vos commentaires par courriel à l'adresse [feedback@scotiabank.com](mailto:feedback@scotiabank.com). Les 500 premiers lecteurs à nous écrire en indiquant leur adresse postale recevront gratuitement un exemplaire du nouveau livre de Gordon Pape sur les comptes d'épargne libre d'impôt.\* (Le livre n'est offert qu'en anglais.)

\* Veuillez indiquer votre nom complet et votre adresse postale dans votre courriel. Les personnes qui recevront un exemplaire du livre seront avisées par courriel. Le délai de livraison est d'environ 3 à 6 semaines. Limite d'un exemplaire par personne.

# CELI : réponses à vos questions



Le mot de Gordon Pape

De prime abord, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) semblent simples et faciles à comprendre. Vous versez une cotisation sur votre compte (jusqu'à 5 000 \$ par année) et les intérêts s'accumulent à l'abri de l'impôt. Lorsque vous avez besoin de l'argent, vous le retirez, comme vous le feriez d'un compte bancaire. C'est simple comme bonjour. Malgré cette structure simple à la base, il y a plusieurs éléments à considérer à l'égard d'un CELI pour vous assurer de tirer le maximum de votre compte.

J'ai été inondé de questions depuis la publication de mon livre *Tax-Free Savings Accounts: A Guide to TFSAs and How They Can Make You Rich*. Voici les réponses à certaines d'entre elles.

**Q :** Est-ce que je peux avoir plus d'un CELI si le total de mes cotisations ne dépasse pas 5 000 \$?

**R :** Vous pouvez ouvrir autant de comptes CELI que vous le voulez, comme c'est le cas pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (RER). Cependant, faites-le uniquement si vous avez vraiment besoin de plus d'un compte parce que le fait d'avoir plusieurs comptes signifie davantage de documentation, et faire le suivi de vos placements devient alors plus compliqué.

**Q :** Mes deux fils sont à l'université. Ils ne paient pas d'impôt en raison de la déduction de leurs frais de scolarité. Ainsi, l'intérêt réalisé sur toute leur épargne est libre d'impôt. Peuvent-ils attendre et contribuer à leur CELI lorsqu'ils auront un emploi – autrement dit, déposer le montant de 5 000 \$ rétroactivement?

**R :** Un CELI est assorti des mêmes privilèges de report des cotisations qu'un RER. Vous ne perdez pas ces droits si vous ne les utilisez pas. Vos droits de cotisation non utilisés pour une année sont ajoutés à votre limite de l'année suivante. Donc, vos fils peuvent attendre avant d'ouvrir un compte. Cependant, d'ici à ce qu'ils ouvrent leur compte, ils ne profiteront pas des accumulations non imposables.

**Q :** Puis-je utiliser mon CELI comme garantie pour obtenir un prêt?

**R :** Oui, et c'est l'une des principales différences entre un CELI et un RER. Les fonds placés dans un CELI peuvent être engagés en garantie pour obtenir un prêt. Cependant, vous ne pourrez peut-être pas retirer de fonds de votre CELI avant d'avoir complètement remboursé le prêt.

**Q :** Mon mari et moi sommes très intéressés par les CELI. Mais pour cotiser 5 000 \$ chacun chaque année, il nous faudrait cotiser environ 833 \$ par mois. Comment devrions-nous procéder selon vous?

**R :** La plupart des Canadiens reçoivent un remboursement d'impôt chaque année. Si vous êtes de ceux-là, utilisez cet argent pour établir un CELI pour chacun d'entre vous. De cette façon, vous réduirez la cotisation mensuelle dont vous avez besoin.

**Q :** Serait-il judicieux de placer 5 000 \$ dans un CELI dès maintenant, de retirer les fonds en décembre et de les appliquer au remboursement de mon prêt hypothécaire? En janvier 2010, je pourrais placer 10 000 \$ dans mon CELI et, en décembre, retirer le montant total pour l'appliquer au remboursement de mon prêt hypothécaire, puis répéter cette stratégie année après année.

**R :** Cette stratégie n'est pertinente que si le taux de rendement que vous dégagéz de votre CELI est plus élevé que le taux d'intérêt de votre prêt hypothécaire. Par exemple si votre taux d'intérêt hypothécaire est de 4,5 %, mais que les placements de votre CELI dégagent un rendement de 3 %, il serait plus avantageux d'appliquer immédiatement le montant de 5 000 \$ en remboursement de votre prêt hypothécaire plutôt que d'attendre.

**Si vous avez une question à propos des CELI, écrivez-moi à l'adresse [Gordon.pape@buildingwealth.ca](mailto:Gordon.pape@buildingwealth.ca) en indiquant en objet « Question sur les CELI – Banque Scotia ». Je répondrai chaque semaine à cinq questions sur le site [BuildingWealth.ca](http://BuildingWealth.ca).**

**Gordon Pape est auteur et coauteur de plus de 40 livres sur les placements et les finances personnelles. Son plus récent ouvrage, *Tax-Free Savings Accounts: A Guide to TFSAs and How They Can Make You Rich*, traite du compte d'épargne libre d'impôt.**



## Prendre le pouls de la conjoncture mondiale

L'économie mondiale montre des signes de reprise après la tourmente qui a secoué les marchés financiers l'automne et l'hiver derniers. Les perspectives devraient maintenant être plus positives, quoique teintées d'un optimisme prudent.

D'importants stimulants économiques ont replacé la Chine sur la voie de la reprise, tandis que la reprise économique ressentie aux États-Unis semble vouloir s'étendre à l'ensemble des pays développés, pour l'instant. La relance aux États-Unis dépend de la résolution de problèmes intérieurs, tandis qu'au Canada elle repose en grande partie sur des événements extérieurs.

Les exportations représentent 35 % de l'activité économique au Canada et une tranche de 75 % de celles-ci sont destinées au marché américain. Le Canada est aujourd'hui beaucoup plus dépendant des exportations de produits de base, qui constituent environ la moitié de nos revenus d'exportation.

Pour les entreprises canadiennes dont les activités sont axées sur le marché américain, particulièrement dans les secteurs de l'automobile et du logement, la reprise de la demande sera lente tandis que les Américains reconstituent leur épargne et sont contraints de dépenser selon leurs moyens et de limiter leurs emprunts.

Les nouvelles sont meilleures dans le secteur des ressources où de nombreux producteurs canadiens profitent déjà de la croissance de la demande de la Chine et d'autres pays. Cependant, la hausse des prix des produits de base ne compensera probablement pas l'effondrement sans précédent subi l'année dernière. Misant sur la prudence, les sociétés du secteur de l'énergie éviteront de précipiter la remise sur rails de mégaprojets délaissés au cours des derniers mois, en raison des incertitudes liées à la réglementation environnementale et aux coûts liés à la restauration.

Règle générale, les exportateurs canadiens devront apprendre à composer avec une envolée à long terme du huard si les marchés des produits de base poursuivent sur leur lancée et si les déficits financiers et commerciaux des États-Unis continuent de miner la demande pour des investissements en dollars américains. Il faudra une myriade de bonnes nouvelles avant que les sociétés durement frappées par la récession se tournent à nouveau vers leurs projets d'expansion et que le nombre d'embauches dépasse enfin le nombre d'emplois perdus.

Cela dit, nous verrons si les énergiques programmes de stimulation monétaires et financiers annoncés par les gouvernements d'ici et d'ailleurs donneront des résultats concrets dans les mois à venir, et si on lèvera bel et bien la première pelletée de terre des multiples projets d'infrastructure annoncés par les gouvernements.

Les banques centrales devraient garder les taux d'intérêt à un niveau très bas et la capacité excédentaire continuera de brider l'inflation. Les sociétés, les ménages et les investisseurs commenceront à renouer avec la confiance. Le contrôle serré exercé par les détaillants et les fabricants sur leurs stocks au cours de la dernière année a également contribué à lever un obstacle majeur au retour à la croissance durant le deuxième semestre de 2009.

Pour l'instant, le pire de ce ralentissement économique semble être derrière nous.

FSC LOGO

Les Fonds Scotia<sup>MC</sup> sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse et dotée d'une personnalité juridique distincte. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements passés peuvent ne pas se répéter.

Le Groupe Banque Scotia inclut La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et Placements Scotia Inc.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les renseignements et opinions présentés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ou de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements ou opinions contenus dans le présent bulletin.